

Marseille, le 28 janvier 2022

**Monsieur Roland GIBERTI**  
Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence  
BP 48014  
13567 MARSEILLE Cedex 02

LE MAIRE

N/REF. : PB/AMGR/LC  
N° 17414/22/01/00036  
Objet : Aménagements Mont Rose 13008  
PJ/1 photo

Monsieur le Président,

Nous sommes alertés par le Comité d'Intérêt de Quartier de Samena et sa présidente, Madame KOBLYNSKY, sur différents points :

Les arrachages de potelets, dans la montée Mont Rose sur le côté droit (photo en pièce jointe), sont récurrents. Il semble donc important de sécuriser le trottoir et d'interdire le stationnement pour éviter la difficulté, voire l'impossibilité d'accéder pour les camions bennes des ordures ménagères ainsi que pour les services de secours.

Aussi, ne serait-il pas envisageable, comme le suggère la présidente du CIQ, d'installer des blocs béton, compte-tenu que les potelets sont régulièrement au sol ?

D'autre part, l'affaissement du bord de la route et du talus, dans la montée côté gauche, représente un véritable danger.

Aussi, nous vous saurions gré de bien vouloir nous tenir informés des actions qui seront entreprises par vos services et vous en remercions par avance,

Nous vous prions, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations distinguées.

  
**Anne MEILHAC**  
Adjointe au Maire des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements  
Déléguée aux Mobilités, à la Voirie,  
aux Espaces Verts  
et à la Transformation de l'Espace public  
Conseillère Métropolitaine

  
**Pierre BENARROCHE**  
Maire des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements